GAZETTE MÉDICALE
DE DIJON ET DE LA BOURGOGNE,

PUBLIÉE

Par M. RIPAULT, d. m. p.,

ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS, SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

N° 4. — JUILLET 1843.

Ce Recueil paraît le 1er de chaque mois, dans un format in-8° de seize pages. — On s'abonne à Dijon, chez l'éditeur, rue des Godrans, 44. — Le prix annuel de l'abonnement est de 5 fr., à dater de la publication du premier numéro. — Les lettres et envois doivent être adressés *franco*.

MÉDECINE. — *Du* Delirium tremens *dont les formes périodidiques dans certaines localités nécessitent l'emploi combiné du quinquina et de l'opium.* — *Observations* (1) *communiquées à ce sujet par M.* EBRARD, *D.-M. à Bourg-en-Bresse.*

1re *Observation.* — B..., distillateur et brasseur à Beauregard-en-Dombes, faisait fréquemment abus des boissons spiritueuses. D'une forte constitution, il atteignait sa quarantième année sans avoir jamais eu de maladie, lorsque le 18 juin 1840, à

(1) *N.-B.* Ces observations ont été précédées de considérations générales dans lesquelles l'auteur, M. le Dr Blanc, en nous remettant le travail de son ami, s'est attaché à faire ressortir ainsi qu'il suit, les avantages d'une revue médicale périodique pour notre province : « L'enseignement clinique des Facultés de Paris, de Strasbourg et de Montpellier, dit-il, quelque étendu et quelque parfait qu'il soit, ne peut pas suffire aux jeunes gens qui, disséminés sur le sol de la France, abordent journellement l'exercice de notre profession. Leurs connaissances nombreuses et variées n'ont pas encore passé au creuset de l'expérience; et, comme les maladies varient, quant à leur manière d'être, suivant les lieux et les circonstances dans lesquels les sujets sont placés, il en résulte pour eux, à leur début, un sentiment de crainte et d'hésitation souvent préjudiciable. Est-il actuellement un seul ouvrage qu'ils doivent prendre pour guide partout et toujours? Une revue mensuelle dans laquelle les médecins instruits consigneront le résultat de leurs observations est donc éminemment propre à lever leurs doutes, à dissiper leurs craintes. En quittant l'école, ils auront sous la main, pour se familiariser avec les maladies inhérentes à la localité, ces annales de la santé

la suite d'abondantes libations et d'un accès de colère, il fut pris d'un tremblement nerveux dans les mains et les membres inférieurs.

Appelé le lendemain auprès de cet homme, j'appris qu'il avait passé la nuit dans le délire et l'insomnie, répétant sans cesse ses griefs de la veille. Sa figure était rouge et ses conjonctives injectées. Il avait le pouls plein et dur. Il portait fréquemment à la tête ses mains agitées de mouvemens convulsifs violens. Ses membres abdominaux étaient également en proie à des secousses spasmodiques très-fortes. Pour se faire entendre de lui et en obtenir des réponses, il fallait beaucoup élever la voix. Rien autre d'anomal.

Immédiatement, je lui pratiquai une saignée de 500 grammes, et dans la soirée je lui prescrivis une potion opiacée (40 gouttes de laudanum pour 150 grammes d'eau édulcorée), à prendre par cuillerée à bouche d'heure en heure. Il avait à peine pris la moitié de cette potion, que l'agitation redoublant au point d'effrayer les parens, on en cessa l'usage.

D'autres médecins ayant vu le malade le 20, ils lui firent une seconde saignée et ordonnèrent une application de trente sangsues autour du col. Quatre vésicatoires posés sur les bras et les jambes; des purgatifs drastiques, des infusions de feuilles d'oranger et quelques autres moyens employés durant quatre jours consécutifs ne produisirent aucun effet avantageux.

Appelé le 24, je trouvai B... à peu près dans le même

---

publique. L'expérience du passé, les éclairant de son flambeau, abrégera les heures d'études, dès leur début.....

« Mais envisagée comme science, la médecine n'a pas moins de bénéfice à retirer des publications périodiques des provinces. Jusqu'à ce jour, elle n'a pu combler les lacunes nombreuses que Sydenham déplorait, en parlant des constitutions épidémiques; c'est qu'une histoire complète et exacte des épidémies se trouve au-dessus des forces d'un seul homme. Pour l'écrire il faut de longues années, des observations sans nombre, répétées à l'infini, dans chaque pays, sous chaque climat. Il n'est pas seulement nécessaire de noter avec une scrupuleuse attention les symptômes, les progrès et la terminaison des maladies, il est encore indispensable de tenir compte de l'état des lieux, de celui de l'atmosphère, de mille circonstances enfin qu'on ne peut introduire dans un ouvrage dogmatique. Sous ce rapport, les feuilles médicales des départemens sont exclusivement appelées à rendre d'importans services; c'est un fait que l'on ne saurait trop rappeler à l'attention des médecins et du public. »

état. Néanmoins sa maigreur avait beaucoup augmenté, et ses réponses étaient plus difficiles. Il n'avait pas encore dormi, et chaque nuit son agitation paraissait s'accroître. Le pouls n'offrait plus la même dureté, quoiqu'il restât toujours large et plein. — Je revins alors aux moyens par excellence en pareille occasion, et me conformant à la pratique de Gerhard, je saupoudrai la surface dénudée par le vésicatoire avec cinq centigrammes d'acétate de morphine. En même temps je lui fis prendre d'heure en heure une cuillerée à bouche de sirop diacode. — Quatre heures après il était plongé dans un sommeil réparateur.

Le 25, en se réveillant, à sept heures du matin, et après avoir mangé un potage avec appétit, notre malade passa la journée dans un calme parfait. Moins sa faiblesse extrême, il n'aurait pu croire au mal dont il avait été incommodé. Toutefois, vers le soir, il eut de nouveaux frissons, puis survinrent le délire et le tremblement convulsif des membres, etc. — Dans le but de m'opposer au retour périodique des accidens, je lui conseillai quatre-vingts centigrammes de sulfate de quinine en suspension dans un lavement, additionné de quinze gouttes de laudanum.

Le 26, après quelques heures d'un sommeil tranquille, état général on ne peut plus satisfaisant. Mais, comme la veille, retour dans la soirée des mêmes phénomènes morbides : sulfate de quinine, un gramme en lavement et cinquante centigrammes dans une potion.

Sous l'influence de cette médication, il n'y eut plus de rechute; la convalescence fut rapide et la guérison complète.

Dans ce cas, l'intermittence a été facile à constater, et un médecin habitué aux allures que les maladies prennent en Dombes, durant la belle saison, ne pouvait négliger l'emploi du sulfate de quinine. Le *delirium tremens* à forme aiguë et libre de toutes complications, ne présente jamais assurément des alternatives de bien et de mal revenant aussi régulièrement. On voit souvent, à la vérité, les accidens acquérir subitement une grande intensité; mais alors, pour expliquer ce redoublement, on a toujours ou une ingestion d'alcool ou

l'administration de quelque médicament. Il fallait ici chercher ailleurs la cause de leur exacerbation et de leur retour périodique. Cette cause, nous l'avons trouvée dans la constitution atmosphérique du pays.

Vitet, auteur d'un ouvrage intitulé : *Médecine expectante*, imprimé pour la première fois à Lyon, en 1803, a décrit, tom. 2, pag. 235, sous le nom de convulsion intermittente, une affection caractérisée par des mouvemens spasmodiques des membres et par du délire, revenant toutes les vingt-quatre ou quarante-huit heures, que j'assimile volontiers, excepté sous le rapport de la cause occasionnelle, au cas de délire dont je viens d'esquisser l'histoire. Le traitement conseillé par ce praticien qui exerçait dans une ville aux portes de laquelle se trouve la Dombes, est celui de la fièvre tierce ou quotidienne, c'est-à-dire l'usage du quinquina ou de ses préparations. C'est aussi à cet agent que j'aurai constamment recours en pareille occurrence. On niera peut-être l'identité des deux maladies en prétendant que chez B..... il y avait l'action de l'alcool sur l'économie et le mouvement de colère auquel il avait cédé? Cette objection aurait de la valeur si chaque jour on ne voyait des affections intermittentes naître à l'occasion de toutes les causes imaginables. Ainsi, j'ai vu maintes fois une pneumonie, une entérite, ou bien simplement une indigestion, un refroidissement ou une violente contrariété, etc., etc., signaler chez les individus prédisposés le début d'accidens à type intermittent.

2e *Observation.* —François D..., 36 ans, concierge de l'hôtel-de-ville de..., en Dombes, se plongeait volontiers dans l'ivresse. Le 2 mai 1842, on le trouva gisant le long des degrés de sa maison, privé de connaissance et portant sur le sommet de la tête une plaie contuse de 3 centimètres environ de longueur. —Il fut aussitôt saigné. Mais à la stupeur qui disparut au bout de quelques heures succéda une agitation extrême. Contraction irrégulière des muscles de la face; secousses et mouvemens convulsifs des extrémités thoraciques; paupières tuméfiées; yeux rouges; pouls plein et dur sans fréquence anormale. Dans son délire il croyait que des ouvriers étaient

occupés à démolir sa maison. Chaque nuit, à partir de onze heures, ses craintes augmentaient et en même temps ses cris et ses efforts pour s'échapper du lit. Constipation ; urines peu abondantes.

Les émissions sanguines répétées, le nitrate de potasse, les purgatifs drastiques restèrent sans effet, et le 8 mai, à ma première visite, je trouvai le malade dans le même état. Je reconnus aisément le *delirium tremens* aux symptômes précédemment énumérés et regardés à tort comme signe d'une inflammation du cerveau. Une potion composée de sirop diacode 90 grammes, éther acétique 40 gouttes, et eau de laitue 60 grammes, fut prescrite, et le malade commença sur-le-champ à en prendre une cuillère à bouche, pour ainsi continuer d'heure en heure.

L'exacerbation du délire et de l'agitation, exacerbation dont le retour avait habituellement lieu à onze heures du soir, fut remarquée avec inquiétude dès sept heures, ou cinq heures après la première cuillerée de la potion. Comme les témoins de cette scène, j'eusse été effrayé de ce redoublement prématuré si je n'avais su par ma propre expérience, par celle de Dupuytren et autres, que l'effet immédiat de l'opium est d'augmenter l'intensité des symptômes en pareil cas. J'insistai donc sur l'emploi du même moyen, et bientôt le malade s'endormit profondément.

Il se réveilla le 9 dans un état parfait de santé, sauf une douleur occasionnée par la contusion et la plaie de la tête. Les bords de cette dernière avaient été maintenus béans. Le soir, dès onze heures, on remarqua l'invasion du délire et de l'agitation. Des fomentations sur le front avec de l'éther furent prescrites ainsi que 20 grammes de sirop diacode : sommeil agité par les rêves ; calme et bien-être au reveil.

L'intermittence n'étant plus douteuse pour moi, je fis prendre le même jour 40 centigrammes de sulfate de quinine. Nonobstant cette substance, le délire et l'agitation revinrent dans la soirée, mais à une heure plus avancée. Leur intensité et leur durée furent également moindres : sulfate de quinine 80 centigrammes en deux doses.

A partir de ce jour, le malade marcha rapidement vers la guérison.

Ce fait offre, avec le précédent, la plus frappante analogie. Intermittence aisée à reconnaître : même service rendu par les préparations du quinquina.

De ces deux observations, nous pouvons donc conclure : 1° que, suivant les localités, les maladies revêtent des formes différentes ;

2° Qu'en maintes circonstances le praticien doit laisser de côté les préceptes de l'Ecole et se conformer à des indications spéciales et variables par conséquent ;

3° Enfin que l'opium, après avoir aggravé les symptômes du *delirium tremens*, les dissipe d'une manière complète.

Ozène invétéré ; inefficacité des stimulans ; heureux effets d'un traitement révulsif, par M. le docteur Guynat.

Au mois de novembre 1821, je fus consulté pour une jeune personne qui était atteinte de cette insupportable infirmité qui consiste à exhaler par le nez une odeur infecte et nauséabonde. Ses parens la repoussaient ; aucune de ses compagnes ne pouvait se livrer avec elle aux amusemens de l'enfance. Des médecins avaient déclaré que la maladie résidait dans les bronches ou les poumons qu'ils supposaient ulcérés et en suppuration. Des amers, des antiscorbutiques, un régime animal, furent prescrits sans succès. Le mal, au lieu de diminuer, fit de continuels progrès ; la malade et sa famille entière étaient dans une affliction profonde. Je fus alors appelé. La poitrine de la jeune personne était bien conformée, la percussion et le stéthoscope n'annonçaient aucune altération dans les organes qu'elle renferme ; jamais la malade n'avait éprouvé de douleur à cette cavité ; le teint était bon, le pouls sans fréquence, la coloration naturelle, l'embonpoint médiocre. Cet ensemble de phénomènes me fit juger d'abord qu'il n'existait aucune altération chronique aux organes de la respiration ; mais la jeune fille éprouvait des douleurs assez fréquentes à la tête ; un embarras habituel se faisait sentir dans les fosses nasales : enfin, examinée avec attention, la membrane muqueuse na-

sale offrait des traces évidentes de phlogose, et toutes les fois que les maux de tête, l'enchifrènement et l'abondance de la sécrétion pituitaire augmentaient, l'odeur devenait plus infecte et plus insupportable. Il est évident, d'après ces symptômes, que la membrane muqueuse nasale était le siège exclusif du mal, et que celui-ci consistait dans une inflammation chronique et en de petites ulcérations de cet organe qu'un examen attentif me fit apercevoir. En conséquence de ce diagnostic, des sangsues furent appliquées aux tempes et aux narines; des fumigations émollientes ont été dirigées dans les fosses nasales; la transpiration cutanée fut excitée au moyen de bains et de gilets de flanelle, habituellement portés sur la peau. Les ulcérations furent touchées avec un pinceau de linge effilé, trempé dans une solution de chlorure de sodium. De légers minoratifs complétèrent le système de révulsion que je m'étais proposé de suivre. La maladie durait depuis plusieurs années. Elle avait résisté à tous les stimulans; elle céda en deux mois et demi au traitement que je viens d'indiquer. La jeune personne est actuellement exempte de toute incommodité. Sa gaîté est revenue, son embonpoint a fait des progrès, et depuis long-temps on ne s'aperçoit plus qu'elle exhale aucune mauvaise odeur; sa guérison est confirmée : je tiens ces derniers détails de son frère qui était officier dans mon régiment; elle s'est mariée depuis, et a eu deux enfans charmans et bien portans.

CHIRURGIE. — *Du* noli me tangere; *cure heureuse de cette affection souvent obtenue au moyen des narcotiques en lotions et de l'application de l'extrait de belladone sur le mal, par le docteur* SALGUES.

C'est à tort que Willan faisait de cette variété du cancer de la peau un lupus. Ces deux affections sont très-différentes entre elles, malgré l'identité de leur dernier résultat. Corroder, désorganiser, ulcérer, détruire, voilà leur fin commune. Mais le *noli me tangere*, qui siége à la face, est une maladie de l'âge mûr, et plus encore de la vieillesse, tandis que le *lupus*

est l'apanage de la jeunesse. Il se développe primitivement dans quelques-uns des nombreux follicules de la peau pour s'étendre plus tard aux tissus voisins. Faut-il accuser comme élément primitif de cette maladie une inflammation de ces follicules, inflammation *maligne* qui les désorganise? Serait-elle au contraire le produit d'une sécrétion vicieuse, dont la matière engorgerait ces follicules, les distendrait pour les désorganiser ensuite? Alibert approche-t-il plus de la vérité, lorsqu'il dit que la première source du *noli me tangere* est dans une altération primitive du névrilemme qui enveloppe les papilles nerveuses de la peau? Si nous avions à justifier une opinion, par le succès que nous obtenons à l'aide des narcotiques dans le traitement de cette maladie, nous embrasserions l'opinion d'Alibert. Nous ne dirons rien de plus à ce sujet, le siége et la nature du *noli me tangere*, important peu aux vues que nous nous proposons. Nous dirons peu de mots sur ses caractères physiques, qui sont très-variés, sur sa marche, si souvent irrégulière, sur ses dégénérescences, si différentes dans leur aspect.

Tantôt le *noli me tangere* débute par une simple gerçure, une petite ulcération superficielle, recouverte de squammes jaunes, ou par un bouton vésiculeux et rempli de sang. D'autres fois, il se montre sous la forme d'une induration circonscrite de la peau, induration qui se recouvre de très-petites croûtes brunes, très-adhérentes. Chez d'autres, on aperçoit pour élément générateur un petit bouton, dur et indolent, à peine proéminent ou très-saillant, semblable alors à une verrue. Chez quelques individus, le mal débute par un tubercule plat, fendillé, qui secrète la matière d'une croûte grisâtre. Une autre forme plus rare est celle d'une tumeur de l'étendue d'une pièce d'un franc, assez saillante, dure, modifiant peu ou point la couleur de la peau, mais suscitant, comme dans tous les cas précédens, des démangeaisons, légères chez les uns, très-vives et fort incommodes chez d'autres. Nous avons rencontré de ces tumeurs dont le centre était fort déprimé.

La marche du *noli me tangere* est généralement lente. Chez

quelques personnes, elle est de plusieurs années, sans que le petit carcinôme détruise bien sensiblement les parties ambiantes. Il est des sujets chez lesquels cette destruction est rapide et quelquefois effrayante, raison valable pour se mettre en garde contre elle.

Pour combattre cette maladie essentiellement désorganisatrice, on a tour à tour employé des moyens divers, dont la puissance n'a pas la même force. Home a beaucoup prôné les lotions réitérées sur le mal, avec une solution arsénicale. Avant et après lui, on a eu recours à des caustiques qui souvent irritent ou font dégénérer la tumeur, s'ils ne la détruisent pas complètement. Le plus renommé d'entre eux est la pâte arsénicale qui ne doit être employée qu'avec une discrétion extrême, comme le prouve le fait d'une femme qui mourut, il y a plusieurs années (1831), à l'hôpital de Dijon, par suite d'une application démesurée de cette pâte. Dubois avait en elle une confiance illimitée. Elle manque cependant assez souvent son but, ce que constate l'expérience de chaque jour.

L'ablation de la partie malade n'est point toujours possible, et assez souvent nous l'avons vu échouer. — Le fer rouge lui-même, qui effraie beaucoup de malades, n'a pas toujours des succès constans. A la face, comme sur le col utérin, où des hommes sans expérience en abusent, il donne quelquefois à la maladie une puissance de destruction que rien ne peut enrayer. — Les narcotiques au contraire, qui n'ont aucun des inconvéniens des caustiques, du fer ou du feu, et dont cependant aucun auteur ne parle, nous paraissent, d'après des faits assez nombreux, offrir de précieux avantages, et quelquefois même étonnans.

Voilà d'ailleurs notre manière de procéder à leur application. Chaque jour le malade étuve un grand nombre de fois son mal, avec une décoction très-concentrée de feuilles de ciguë, de jusquiame, de belladone et de tête d'olivette. La décoction est employée froide, à la glace même, si la chose est possible. — Le soir, le *noli me tangere* est recouvert d'une couche épaisse d'extrait de belladone, un peu liquide. Le

matin, cette couche est enlevée par des lotions avec la décoction ci-dessus; et l'on répète ainsi chaque jour et alternativement les mêmes manœuvres. Un mois, six semaines, suffisent le plus ordinairement pour amener à guérison le *noli me tangere*, que le traitement soit vierge, ou qu'il ne vienne qu'après plusieurs essais infructueux. Au nez, aux joues, le succès est presque toujours certain. Si la maladie siège sur les lèvres, il est souvent douteux. Pourquoi cette différence? Nous l'ignorons. D'accord avec Hill, Home, Samuel Cooper, Justamand, nous employons en même temps, et à l'intérieur, l'arséniate de soude ou de potasse, dans la proportion d'un douzième à un seizième de grain. La liqueur de Fowler est la préparation que nous préférons généralement. Deux gouttes le matin et autant le soir : *jamais* elle ne produit le moindre accident. A elle seule, cette liqueur arsénicale peut guérir le carcinôme du visage, mais d'une manière moins assurée que les narcotiques. Mais comme adjuvante de ceux-ci, nous l'apprécions infiniment. Nous aurons également à la louer dans le traitement des fièvres intermittentes, où son action rivalise avec celle de la quinine. L'hôpital de Dijon nous a fourni nombre de fois l'occasion de nous assurer de ce fait, aussi bien que de l'innocuité du remède.

Les topiques recommandés plus haut dans la cure du *noli me tangere* n'ont pas ici seulement un effet qui les rattache d'une manière exclusive à la classe des narcotiques ou calmans. Ciguë, belladone, jusquiame et têtes d'olivette ont une autre efficacité, une vertu toute spécifique; en un mot, nous ne pouvons pas refuser à ces substances (ciguë et belladone principalement) une action fondante, résolutive, discessive enfin. Ainsi, elles ne se bornent pas à modérer les douleurs, à procurer du calme; elles semblent encore assez actives pour atteindre le mal jusque dans ses racines, pour l'anéantir à la longue et enlever jusqu'aux traces de son implantation dans l'organisme. *Noli me tangere* sont les termes par lesquels on désigne la malignité d'une affection dont il est beaucoup plus difficile de combattre les pernicieux effets que d'en tracer les

symptômes. C'est le type du cancer occulte, mal affreux qui faisait le désespoir d'Hippocrate, car il a écrit : *Hic abstinendum a vulgaribus medicamentis, et valentissimis; nam curati citius intereunt.* Qu'opposer donc aux désastreuses atteintes d'un ulcère de la nature la plus maligne, puisque pour l'ordinaire les caustiques violens, les corrosifs les plus concentrés agacent le mal et l'enveniment? Se borner à traiter ce cruel ennemi avec ménagement est sans doute le parti le plus sage. Il faut savoir composer avec lui et se plier à ses difficultés : Les grands maîtres insistent là-dessus : TANGI *et potest et debet* NOLI ME TANGERE *congruis remediis, præcipue camphoratis.* Le suc d'onoporde commun (chardon cotonneux) eut aussi la vogue jadis. Quant aux moyens ou médicamens héroïques, vous pouvez avoir l'assurance que bien souvent ils auront le dessous; ou plutôt, assez ordinairement, ils ne deviennent efficaces qu'en raison de leur choix : plus leur corrosion a de lenteur, plus ils sont inoffensifs; ce sont, il faut en convenir, les moins réfractaires à la sensibilité organique, lorsque surtout elle est vicieusement développée. Est-ce à dire que l'on doit à tout jamais proscrire l'usage des topiques excitans destinés à consumer jusqu'aux vestiges du chancre malin? Ce serait alors s'écarter de la vérité, mettre une clause captieuse en opposition avec des faits avérés. Plusieurs fois, à Orléans, à Paris surtout, pendant notre internat dans les hôpitaux; à Dijon même, nous avons prisé ces médicamens énergiques (pâte arsénicale de Rousselot, de frère Côme), dont la causticité annihilait les virulens effets d'un carcinôme du visage. Dans tous les cas, l'on pouvait compter sur le succès, quand le mal n'avait pas eu le temps de s'enraciner; autrement des récidives comme instantanées, de prompts et d'irréparables revers venaient nous désoler.

Le camphre a eu ses prôneurs, comme on vient de le donner à entendre; à haute dose, s'il est un excitant très-marqué, il calme, au contraire, la douleur des parties irritées, quand l'administration interne ou autrement en est graduelle et mesurée. Assez généralement on lui accorde, comme topique, une action résolutive non douteuse. C'est ce qui motive

sans doute la recommandation qu'en ont faite les anciens dans le traitement du *noli me tangere*.

La belladone, son extrait notamment, jouit de propriétés plus actives encore que le camphre. Cette plante est réputée même anticancéreuse, d'après le témoignage de Lambergen, Vanden Block et Amoureux, dont on ne pourrait guère, ce nous semble, suspecter les observations. A plus forte raison, la cigüe, sous ce dernier rapport, a-t-elle joui, dans le siècle passé et en Allemagne surtout, d'une célébrité qu'on ne doit pas contester absolument. Pour s'attaquer au cancer, Storck, on le sait, ne croyait pas qu'on pût recourir à une arme plus sûre; la cigüe était son remède souverain, et elle a procuré du reste au médecin de Vienne des succès inespérés. Par son usage à l'intérieur comme en lotions, des ulcères invétérés ont été victorieusement combattus, sans en excepter « ceux que l'on rencontre de temps à autre sur la langue », dit S. Cooper dans un article sur le *noli me tangere*. A ce sujet, le pathologiste anglais aurait pu reproduire un exemple fameux; nous en avons trouvé les détails dans la traduction de Storck, Vienne 1772, de la page 63 à la page 78. Peut-être accueillera-t-on volontiers l'extrait que nous en avons fait avec tout le soin possible. Un homme de 27 ans, abandonné des médecins, était réduit au marasme par l'effet d'un ulcère horrible qui avait consumé presque toute la racine de la langue, avec une douleur brûlante, continuelle, jointe à l'impossibilité de se nourrir suffisamment. Luette, amygdales, gosier, tout était miné par le mal. L'haleine était infecte, et repoussante à tel point qu'il fallait, pour approcher de ce malheureux, un véritable courage inspiré par la commisération dont il était digne. Contre tout espoir, les préparations de cigüe au dedans, les lotions sur les organes envahis procurent quelque amélioration; les douleurs se calment, l'ulcère se déterge : le malade tourmenté de la faim profite d'un bien-être inespéré pour satisfaire son appétit. L'estomac surchargé rejette les alimens et provoque le retour d'accidens funestes. En définitive, après un traitement long et contrarié par des incidens divers, la cure devient si complète que le malade quitte l'hôpital, et

peu de temps après, contracte mariage, à la grande satisfaction de Storck, qui eut ainsi, comme il le dit lui-même, le bonheur de voir, au moyen de la cigüe, se rétablir parfaitement un homme dont le mal avait été réputé incurable. Assurément, cette cure est au plus haut degré, en faveur de la cigüe; nous n'en contesterons pas la véracité, car l'observation émane d'un praticien qui a joui de quelque célébrité. Storck fut même le successeur de Van-Swiéten, dont il avait gagné l'estime, et dont le mérite paraît lui avoir inspiré pour cet homme célèbre une vénération qu'il se plaît à avouer dans l'ouvrage ci-dessus mentionné. Ces exemples nous font regretter l'abandon que l'on fait journellement de la cigüe et de son extrait : cela tient à des causes qu'il n'est pas de mon sujet d'examiner ici; je dirai plus, l'examen de ces mêmes causes n'est nullement de ma compétence. Au surplus, pour notre part, nous nous empressons d'attribuer, dans le traitement du carcinôme, une efficacité incontestable aux sucs combinés de la cigüe, de la belladone, de la jusquiame et du pavot. En enlevant la douleur dans des points engorgés par un principe délétère, ces substances concourent à faciliter la résorption des humeurs en fluxion. C'est ainsi qu'à l'effet immédiat et bien connu d'un médicament, se joint une action secondaire, différente en apparence, mais que des notions physiologiques, sagement comprises, nous font ramener à des conséquences toutes directes. En un mot, dans l'emploi des lotions préconisées par M. Salgues contre le *noli me tangere,* la chirurgie peut se ménager des avantages qui n'ont pas été suffisamment appréciés jusqu'à présent.

TOXICOLOGIE. — *Empoisonnement par les amandes amères.*

M. Salgues a lu à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, dans la séance du 7 juin dernier, les détails relatifs à cette observation, dont voici l'extrait : — Un homme de 60 ans environ avait été invité par son médecin à prendre un demi-lavement avec le lait de *quelques* amandes amères, pour combattre des spasmes très-incommodans. Mais à peine ce lavement fut-il administré, qu'à l'instant le malade tomba comme frappé à mort. Le remède, par bonheur, ne tarda pas à être rendu, et, après l'emploi de divers moyens, tels que des nervins, des excitans sur le corps et en friction, de l'eau de Cologne dans de l'eau sucrée, la vie put reprendre son empire. Cet événement avait été occasionné par l'imprudence du malade : l'on avait converti en une dose de 120 grammes les *quelques* amandes qui avaient été prescrites; et c'est ce poids équivalant à 174

fruits de l'amandier qui servit à composer une émulsion dont le résultat devait inévitablement amener la mort, si l'intestin très-excitable du malade ne s'était pas de suite contracté sous l'impression d'un agent aussi délétère que l'acide prussique, pour rejeter à l'instant même le lavement. L'auteur de cette observation insiste avec raison sur le soin que tout médecin doit apporter jusque dans les plus petits détails de ses prescriptions pour éviter des méprises bien déplorables.

M. Delarue rappelle un fait qui a de l'analogie avec le précédent, et qui s'est passé il y a peu de jours : c'est un chien qui, cette fois, avait fourni le sujet de l'observation.

De notre côté, nous avons rendu compte d'un empoisonnement à peu près semblable aux cas ci-dessus rapportés. Il y a bientôt deux ans, une petite fille, en s'amusant à casser des noyaux d'abricot, eut l'idée, assez naturelle à son âge, d'en croquer les amandes. En un instant, il en passa bon nombre dans l'estomac, quand tout à coup l'enfant se trouva prise de malaise, de convulsions, de spasmes qui causèrent aux parens la plus grande épouvante. On provoque, on hâte le vomissement, et bientôt un amas de parcelles blanches et grumeleuses, rejeté avec d'autres matières, fit connaître la cause de ces terribles accidens, et naître en même temps l'espoir de leur prochaine disparition. Quand nous arrivâmes auprès de l'enfant, le mal avait cessé, grâce à l'intervention des premiers secours qui s'offrirent d'une manière si heureuse et comme instinctivement à l'esprit des parens, secours qu'un simple vomitif pouvait seul procurer d'abord. Cet empoisonnement n'eut aucune suite fâcheuse.

M. Vallot ajoute que dans tous les cas où il y a menace pour l'organisme d'une intoxication rapide, par l'effet de substances végétales dont le parenchyme renferme de l'acide hydrocyanique, les assistans n'ont rien de mieux à faire, en attendant l'homme de l'art, que d'aviser, par un expédient quelconque, aux moyens de provoquer un vomissement instantané; après quoi, l'on a recours aux matières propres à neutraliser l'action de l'acide prussique. Pour arriver à ce résultat, les remèdes les mieux appropriés consistent dans les préparations ammoniacales, aux yeux de M. Salgues (l'on sait que M. Dupuy, d'Alfort, a donné 4 grammes de sous-carbonate d'ammoniaque à un cheval près de périr pour avoir pris 7 gouttes d'acide pur, et qui fut presque subitement rendu à la vie); dans les préparations où entre le sulfate de fer, d'après M. Delarue, si l'on ne perd point de vue le fait que l'on doit à M. Chancel, pharmacien à Briançon : deux vaches avaient été empoisonnées en mangeant du gâteau que forment les amandes amères dont l'huile fixe a été exprimée; l'une de ces vaches périt en peu de temps, tandis que sa compagne trouva une prompte guérison dans les remèdes donnés par M. Chancel, et dont une légère dissolution de sulfate de fer formait la base. Nous rappelons ensuite que des expérimentateurs ont préconisé le chlore gazeux, et M. Vallot pense qu'il faut surtout recourir aux délayans et aux boissons acidulées, comme on le fait dans les cas où le système nerveux a reçu de mortelles atteintes par l'effet de préparations narcotiques mal administrées.

Variétés.

Histoire de l'épidémie variolique de Montigny-sur-Aube adressée à M. le docteur Bourée, *conservateur du dépôt de vaccin, à Châtillon-sur-Seine, par M.* Lambert, *d. m.*, 24 *pag. in-4°; Dijon et Paris*, 1842. — Dans le département de la Côte-d'Or, cent onze médecins se trouvent inscrits sur une liste officielle pour assurer le service de la vaccination. Parmi ces médecins, il en est plusieurs qui, mus par un zèle actif et louable, s'attachent à rendre publiquement compte de la mission importante qui leur est confiée. Il est impossible de leur part de prouver plus dignement combien ils savent comprendre les vues de leur savant et estimable directeur de Dijon, M. le docteur Bounder, pour hâter, de leur concours intelligent, la réalisation d'un des vœux les plus chers à tout vrai philantrope, la propagation universelle de la vaccine. Puissions-nous voir enfin détruits partout les préjugés qui n'entravent que trop encore l'extension de ce préservatif précieux, devenu, par la sagacité de Jenner, le patrimoine de l'humanité! L'élan généreux de l'auteur du Mémoire que nous signalons a été compris par M. Bourée, auquel il s'adresse, comme le prouve la réponse de ce médecin distingué. Nous allons la reproduire : c'est à nos yeux le moyen le plus

sage de faire comprendre au lecteur l'esprit dans lequel l'œuvre a été conçue, et l'appréciation motivée d'un critique judicieux. « J'ai l'honneur de vous retourner votre Mémoire sur l'épidémie variolique de Montigny, écrit M. Bourée à M. *Lambert;* je l'ai lu avec autant de profit que d'intérêt; il décèle un esprit remarquable d'observation, joint à des connaissances solides et étendues. — Votre étiologie de la maladie me paraît inattaquable et rentre dans mes convictions, qui sont que la variole ne s'est jamais manifestée spontanément, mais qu'elle a toujours été le produit d'une contagion, soit médiate, soit immédiate; l'infection pouvant même remonter à une époque de beaucoup antérieure à l'explosion de la maladie. Dans une autre hypothèse, le rôle que vous semblez attribuer au cow-pox de pouvoir donner lieu à la varioloïde ne peut soutenir un examen sévère, car jamais le cow-pox n'a produit qu'une éruption locale, c'est-à-dire une véritable éruption vaccinale qui ne peut être transmise que par voie d'inoculation; au reste, cette idée est ingénieuse, et on peut y donner suite sans inconvénient. — Témoin d'une épidémie variolique, développée sur une assez large échelle, je vois avec plaisir que les conséquences que j'ai tirées de mes observations, soit sur la marche et le caractère de l'épidémie, soit sur le résultat des vaccinations, sont, à peu de chose près, conformes aux vôtres; cependant nous différons sur quelques points secondaires, que les bornes d'une lettre ne me permettent pas de déduire. » — L'épidémie variolique de Montigny éclata en novembre 1841; elle fut d'une assez longue durée. Douze observations sont relatées avec quelques détails, pour justifier des assertions qui n'ont rien de paradoxal. « Quant au traitement, je n'eus jamais, dit l'auteur, sur plus de 60 cas, à employer les sangsues une seule fois... Je fis la médecine de Sydenham, et un seul malade succomba. » Une erreur typographique, sans doute, doit être relevée à la page 13e, où on lit « que jamais la variole n'atteint les enfans au-dessous de 4 ans; » il faut lire assez rarement, car au-dessous de cet âge, la variole fait plus d'une victime; elle est moins fréquente, il est vrai, comme on le voit dans le récent ouvrage du docteur *Barrier*, de Lyon. A Paris, en 1840, 138 enfans des deux sexes ont succombé par suite de cette maladie, depuis 1 jusqu'à 4 ans exclusivement (*Ann. du bureau des Longitudes*, 1842, pag. 123). Au surplus, la petite-vérole sévissait plus violemment encore dans le premier âge, il y a assez long-temps, d'après Claude Chauvet, qui fit imprimer, en 1610, à Avignon, un ouvrage sous le titre de *la Chasse Vérole des petits enfans*. Voy. pag. 7 du Mémoire fort estimé de Maret, de Dijon, sur les moyens à employer pour s'opposer aux ravages de la variole, adressé à ses concitoyens; Dijon, imprim. de Nicolas Frantin, 1780.

Remarques sur le premier chapitre de LA CLINIQUE CHIRURGICALE DE LA PITIÉ, *lequel a pour titre :* CONSIDÉRATIONS SUR LA LUETTE. — La clinique chirurgicale de la Pitié est un livre destiné sans doute à devenir le manuel des chirurgiens. C'est un guide qui doit vous découvrir des faits bien observés, des inductions pleines de justesse. Vous y trouverez à coup sûr le tableau fidèle du diagnostic des maladies externes; vous y reconnaîtrez enfin le chirurgien plein de sagacité, hardi et adroit, qui s'attache à prouver la puissance de son art contre la malignité des affections les plus étranges. Toute œuvre de M. Lisfranc, en un mot, doit porter l'empreinte d'un véritable talent; aussi, loin de nous la prétention de protéger des idées nouvelles qu'un grand nom peut faire accueillir, et qu'un médecin de province aurait fort mauvaise grace de vulgariser par une analyse bien compassée, ou plutôt par des argumens qui ressembleraient, pour le moins, à une déclamation verbeuse. Bref, le plus grand silence serait observé par nous sur le mérite de cet ouvrage, si l'auteur, dans ses *Considérations sur la luette*, n'avait invoqué l'érudition dont il pouvait se passer. Or, comme il est d'une certaine importance, selon nous, de tirer de l'oubli, et partant d'avoir présens à l'esprit certains faits mis à l'écart, involontairement sans doute, nous croyons devoir là-dessus combler une lacune dont ne s'est point aperçu le chirurgien de la Pitié, quand il se contente de signaler les faits qu'une immense pratique lui a offerts et qui tombent d'accord avec ses lectures. Le livre, mis à contribution dans le cas cité, renferme des observations opposées entre elles, et cela n'a rien d'étonnant : il est donc utile de rapprocher les uns des autres ces différens exemples, car les propositions mises alors en avant en sont mieux éclaircies, et il ne reste plus de doute dans l'esprit des personnes désintéressées. — « Les dimen-

sions de la luette, lit-on à la première page de la *Clinique chirurgicale de la Pitié*, offrent un grand nombre de variétés; j'ai vu deux sujets chez lesquels elle était constituée par un tubercule très-court et fort volumineux; elle manque quelquefois entièrement..... J'ai disséqué un cadavre dont l'uvule était mince comme un fil : je ferai remarquer que dans le cas que je viens de citer, la voix n'avait éprouvé aucune altération. Jean Hagendorn (*Eph. des curieux de la nature*) rapporte l'observation d'une jeune fille privée de cet appendice depuis sa naissance; la voix avait conservé son timbre normal. Wollgnadius parle, dans le même recueil, d'une luette bifide.... Nous passons à la pag. 6 : « On a dit que cet appendice concourt, 1° à la formation de la voix; 2° à l'articulation des sons. L'observation de Hagendorn détruit la première de ces propositions, et beaucoup d'individus auxquels j'ai enlevé entièrement cet *organe* m'ont fourni la preuve que la seconde n'était pas plus admissible. Plusieurs médecins savent que des ulcères vénériens ont détruit l'épiglotte, les piliers du voile du palais et la luette à l'un des acteurs les plus distingués de la scène lyrique, et que cependant le timbre de sa voix n'a rien perdu de sa fraîcheur. » D'abord, nous ferons remarquer que dans l'observation de Hagendorn, le texe latin porte : Patruelis meus observavit absentiam columellæ in puella quadam a nativitate quæ *nihil inde incommodi passa est*, cæterum sana. J'aurais désiré plus de développemens pour m'assurer si le dernier membre de cette phrase doit être littéralement traduit ainsi : « La voix avait conservé son timbre normal. » Peut-être aurions-nous mis plus de réserve dans la traduction. Passons à d'autres remarques. Dans le recueil cité par M. Lisfranc, nous trouvons l'observation suivante de Salomon Braun : Perte de la luette par accident, suivie de l'altération de la voix. Il s'agit d'une personne connue de l'auteur; elle perdit la luette par maladie, sans que les parties voisines eussent souffert. La voix en fut altérée à tel point, que notre homme ne pouvait plus articuler de certains mots, notamment ceux qui se prononcent du gosier, comme l'indique le texte même : Uvula amissa ex morbo simulque articulatio vocis deperdita. Hominem novi, qui amissam ex morbo uvulam, quamvis nulla vicinarum partium fuerit læsa, numquam tamen deinde potuit voces articulatas proferre, præsertim ubi ex litteris, quæ in gutture formari solent, et gutturales vocantur, vox quædam constabat (*Salomonis Braunii*, obs. D. I. A. IV ; obs. 16, p. 18). Dans le même volume se trouve un autre exemple où l'enlèvement de la luette avait rendu la voix un peu rauque : Ablata uvula levioris saltem raucedinis causa, par N.-G. Becker, p. 52, obs. 66. Enfin, pour ne point multiplier les preuves basées sur les observations les plus positives, et desquelles il résulte que la luette ne s'enlève ou ne se perd pas toujours sans préjudice pour la parole, nous dirons que Lucas Schrœch signale le mal vénérien comme pouvant singulièrement altérer la voix, quand il a rongé la luette; il n'a pas vu cet inconvénient une fois seulement, sed in pluribus utriusque sexus hominibus; Hommes et Dames n'ont pas eu ainsi autant de bonheur que l'habile musicien de Paris. Lucæ Schrœckii obs. : uvula a lue venerea consumpta cum vocis detrimento (D. I, A, VJ et VIJ; obs. 228, pag. 335). — Il se peut faire que ces différens renseignemens méritent de n'être pas perdus de vue.

Un seul cours de botanique *appliquée* se fait actuellement à Dijon, d'après un régime réglementaire déterminé par l'autorité municipale. Toutes les dispositions, prises dans l'intérêt de cette étude, n'ont pas ainsi, comme on pourrait le croire, l'avantage d'être sagement combinées; aussi, a-t-on à déplorer l'omission d'un cours essentiel, la botanique, dans la faculté des sciences. Un cours appliqué aux arts diffère d'un cours appliqué à la médecine. Ce dernier forme la base d'une des matières les plus importantes pour l'admission au grade de bachelier ès-sciences. La conscience d'un professeur est donc à Dijon véritablement compromise, quand, dans un examen, il a présent à l'esprit le sentiment des exigences prescrites par le réglement et de la fausse position d'un étudiant privé d'un cours qu'un bon vouloir universitaire aurait dû maintenir. Il y a 7 ans, bien que l'école secondaire ne fût pas régulièment constituée, deux cours de botanique, au lieu d'un seul, se faisaient dans la même saison.

DIJON. — Imp. de SIMONNOT-CARION.